

le faire rentrer dans la vie privée. Une correspondance intéressante s'échangea entre M. Dorion et lui. Il donna son concours aux partisans du gouvernement de M. McKenzie, et la lutte terminée retourna à son bureau d'avocat.

La crise Letellier

Le renvoi d'office du cabinet de Boucherville, le 2 mars 1878, créa dans la Province l'une des agitations les plus violentes à travers lesquelles elle a passé.

Pauvre Province ! On la dirait destinée à dépenser son énergie dans des convulsions politiques.

M. Joly fut appelé à former l'administration—dans laquelle M. Bachand, député de St-Hyacinthe, eut le portefeuille des finances. Sa frêle charpente, minée déjà par la maladie, ne put résister aux secousses d'une situation pleine d'énervements et d'émotions. Il mourut en 1879, et le Premier-ministre, qui sentait le besoin de fortifier son gouvernement sans cesse assailli et battu en brèche par une opposition formidable en nombre et en talent, pria M. Mercier d'accepter le poste de solliciteur-général.

Ironie des choses !

En entrant dans le cabinet de M. Joly, M. Mercier prenait la responsabilité de la conduite de Letellier, et les amis de M. Angers ont aujourd'hui jusqu'à un certain point raison de lui dire : "Vous avez soutenu vous-même qu'un Lieutenant-Gouverneur a le droit de démettre ses conseillers responsables à la législature." Il est vrai qu'en 1891 il y avait chose jugée — jugée à la demande de M. Angers, qui fût l'une des âmes dirigeantes du mouvement qui aboutit à la destitution de M. Letellier par le Gouverneur-Général en conseil, après un appel aux autorités impériales.

M. Mercier fit, le 7 juillet 1879, dans l'assemblée législative un discours dans lequel il prétendit que le peuple de la Province avait seul compétence pour prononcer sur l'acte de M. Letellier, et que les élections ayant eu pour résultat le main-